

Image not found or type unknown



redaction de mon testament

Par **petitlou**, le **07/11/2012** à **16:20**

Comment rédiger mon testament sachant que je n'ai pas d' enfant et suis célibataire . Je souhaite que mon bien immobilier revienne en jouissance à mon ami ensuite à son décès qu'il revienne en donation à ma nièce . Les biens mobiliers à une fondation .Dois je rediger cela devant notaire et combien cela me coutera ? MERCI